



## CONCOURS DE RECRUTEMENT

\*~\*~\*~\*~\*~\*

La **Cour des comptes** organise un concours de recrutement de **quinze (15) assistants de vérification** dans les conditions fixées par le décret n°2018-06 du 03 janvier 2018.

Le concours est ouvert :

- aux fonctionnaires et aux agents non fonctionnaires de la hiérarchie A ;
- aux diplômés du cycle B de l'ENA ayant au moins cinq (05) ans d'ancienneté dans leur corps.

### Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature devront parvenir au Secrétariat général de la Cour des Comptes (**71-73 Boulevard de la République , téléphone : 77 650 14 36/ 77 011 18 18**) au plus tard le **jeudi 28 septembre 2023** à 17 heures.

Ils comprennent :

- une lettre de motivation manuscrite, datée et signée par le candidat ;
- un curriculum vitae avec une photo d'identité récente, la date de naissance, le corps d'origine, le matricule, les diplômes du candidat et le déroulement de sa carrière;
- une copie certifiée conforme de l'acte de nomination dans la Fonction publique ;
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois.

### Liste des candidats et déroulement des épreuves

L'arrêté fixant la liste des candidats autorisés à prendre part au concours sera publié au plus tard quinze (15) jours avant le début des épreuves.

Le calendrier des épreuves sera publié par voie de presse et sur le site de la Cour des comptes [www.courdescomptes.sn](http://www.courdescomptes.sn).

**Le Secrétaire général**